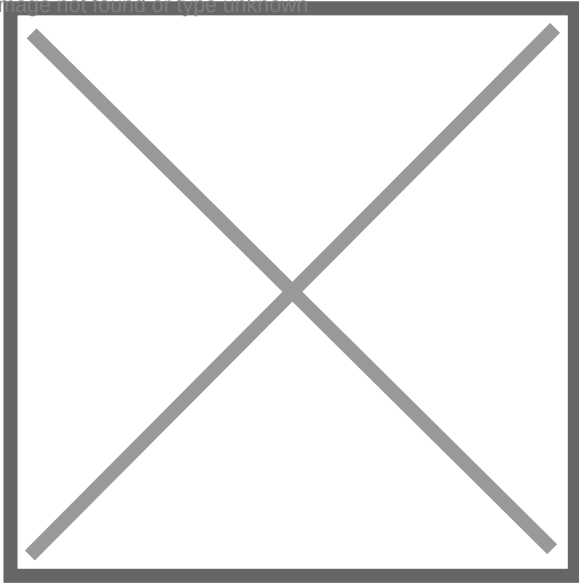


Image not found or type unknown



Clause de non concurrence geographique

Par **cancale**, le **23/06/2010** à **16:17**

Bonjour, rnje suis infirmiere liberale remplaçante mon collègue ne veut plus travailler avec moi. je voudrai ouvrir mon propre cabinet mais il m a fait signer une clause de non concurrence geographique sans distance de precisée. quelle est cette distance à respecter et quelles sont les modalités précises de cette clause? merci pour votre réponse